



# BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX FORESTIERS : CONDUITE DE MACHINES FORESTIÈRES

## FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 30 août 2024

### OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers : Conduite de Machines Forestières
- **Objectif de formation** : maîtriser les techniques de conduite des engins forestiers (débusqueurs, porteurs) et acquérir les connaissances pour devenir salarié d'une entreprise de travaux forestiers.

### DURÉE / LIEU

1515 h / CFPPAF de Mirecourt

ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP): NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC

- Date d'enregistrement de la certification : 19/07/2007
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

### DÉBOUCHÉS

#### Métiers :

- Conducteur d'engins forestiers (débusqueur, porteur)

#### Poursuite d'études :

- Bac Professionnel Forêt

taux de présentation à l'examen : 100%

taux de réussite\* : acquis : 100%

en cours d'acquisition : 0%

taux d'insertion professionnelle à 6 mois\*\* : 100%

taux de satisfaction\*\*\* : 93%

\* rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen 2023-2024

\*\* pourcentage d'apprenants ayant un contrat de travail 6 mois après la formation 2022-2023

\*\*\* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2023-2024)

### STRUCTURE

- UCG1 : Français – Mathématiques – Informatique
- UCG2 : Social
- UCG3 : Gestion durable – Sécurité
- UCO1 : Sylviculture – Biologie forestière
- UCO2 : Agroéquipement – Mécanique petite tronçonneuse
- UCS 1 : Conduite d'un débusqueur
- UCS 2 : Conduite d'un porteur
- UCS 3 : Entretien périodique des engins
- UCARES :
  - Abattage mécanisé
  - Initiation au bûcheronnage

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir des capacités physiques suffisantes (endurance, résistances aux intempéries)
- Être motivé pour le travail en forêt
- Permis de conduire recommandé
- **Contacteur notre responsable de formation** :
  - M. GROSSE
- **Personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

### ORGANISATION

- **Formation diplômante de 1515 h** :
  - 1235 h en centre
  - 280 h en entreprise entre octobre et avril
- Début de la formation : fin août/début septembre
- Évaluation par UC (Unités Capitalisables)
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Diplôme de niveau 3
- **RNCP : 5832** (certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE

# CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE\*

\* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

**Tarif :** entre 18 000 et 20 000€

## Salariés :

- Financements et/ou rémunérations possibles par son fonds d'assurance formation (ex : OCAPAT, Transition Pro, CPF...)

## Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail
- Opération financée par la Région Grand Est
- Rémunérations possibles par la Région Grand Est



Financé par  
l'Union européenne

## ATOUS DE LA FORMATION

- Période en entreprise
- Formation en situation réelle sur chantiers forestiers
- Exploitations feuillus/résineux plaine et montagne
- Intervention de formateurs professionnels
- Parc machine diversifié (tracteur, débusqueur, porteur, abatteuse)
- Formation à la sécurité :
  - Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
  - Gestes et Postures